



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1122243

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/10/2021 13H54 C:024913 I:34589
V/REF : 473421
V/Email reçu le Vendredi 22/10/2021 à 13H54

HALPADES SA D'HLM
6 AVENUE DE CHAMBERY
Code Service : CDE
BP 2271
74011 ANNECY CEDEX

V/REF.IMM. 0300
IMMEUBLE : LE CLARIANA -0300
5, RUE MARC COURRIARD
74100 ANNEMASSE

La Balme, le 22 Décembre 2021

Référence Marché : AC PC PPO ACH-Lot53-Annemasse
LOCALISATION : ALLEE N 5 RUE M.COURRIARD - LOGEMENT N7811 DE MME SAHIN AU 1ER
TEL 07 84826724
MOTIF : ACCORD SUR ESTIMATION DE MISE EN APPARENT DU RESEAU EFS DEPUIS LA GAINÉ
TECHNIQUE PALIERE JUSQU'AUX SANITAIRES
Donneur d'ordre : M. A. BENONE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 17/12/21 A 9H30
LOGEMENT DE MME SAHIN AU 1ER
TRAVAUX CONFORMES A L'ESTIMATION
CONTROLE ETANCHEITE
NETTOYAGE REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER EMAIL en CC le 20/12/21 à 13H52 agenceannemasse@halpades.fr
CV LCOMPTER Email envoyé le 20/12/21 à 13H52 M. A. BENONE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1122243

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
28,00	P01214-Forfait	Passage en appar le 17/12	50	57,00	1596,00
SOUS TOTAL H.T.					1596,00
REMISE 14,00%					-223,44
TOTAL H.T.					1372,56
T.V.A. a 10,00%					137,25
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1509,81</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

2211013456

HALPADES
Agence Annemasse
2 bis rue du Sentier

74100 ANNEMASSE
Votre contact : M Alain BENONE
email : abenone@halpades.fr
tél : 0450882626 portable : 0607463469

SERVIMO SAVOIES
Chemin des Marais

73420 VOGLANS

Travaux à réaliser entre le 14/12/21 et le 16/12/21

mail : savoies@servimo.fr

tél : 0479520882

fax:

Marché n°012643-12-003

Prestation Parties Privatives

Le Clariana (0300 - 0001 - 0001)
5 RUE MARC COURRIARD
74100 ANNEMASSE
Appartement n° 011471, porte n°7811, 1er étage, TYPE 4

0686313138

Occupant : MME SAHIN YUKSEL 022897/5
dom :0456816906 bur : 0632982162 port : 0758087226

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
Forfait recherche fuite (C01201)	94,60	16,87 UNI	1 595,90	10,00%
Forfait recherche de fuite dans immeuble ou logement comprenant petites réparations selon devis mise en apprent du réseau EFS depuis gaine technique jusqu au sanitaire soit 28 ml				

bahareymen76@gmail.com

Mode de paiement

ENTREPRISES
CLASSIQUES ORDRE
VIR CAISSE EPARGNE

Total HT		1 595,90 €
Total TVA	10,00%	159,59 €
Total TTC		1 755,49 €

Le taux réduit de la TVA prévu à l'article 279-0 bis du code général des impôts (CGI)
s'applique, sous certaines conditions, aux travaux d'amélioration, de transformation,
d'aménagement et d'entretien de locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de
deux ans.

Nous vous renvoyons à l'attestation que nous vous avons remis.

Alain BENONE

CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION DES TRAVAUX

Le présent Bon de Commande est émis dans le cadre de l'application d'un marché/contrat dont les clauses engagent les parties et auxquelles elles se réfèrent.

Les données à caractère personnel contenues dans le présent document sont protégées; leur utilisation est strictement réglementée.

La finalité de traitement concerne uniquement la réalisation des travaux décrits ci-dessus. En cas de non protection de ces données, ou détournement de la finalité, vous engagez votre responsabilité et vous exposez à des sanctions pénales
(cf annexe contractuelle intitulée "Protection des données à caractère personnel").

HALPADES
Agence Annemasse
2 bis rue du Sentier

74100 ANNEMASSE
Votre contact : M Alain BENONE
email : abenone@halpades.fr
tél : 0450882626 portable : 0607463469

SERVIMO SAVOIES

Chemin des Marais

73420 VOGLANS

Travaux à réaliser pour le 16/12/2021

E-mail : savoies@servimo.fr

Marché n°012643-12-003

tél : 0479520882

fax:

portable:

Prestation Parties Privatives

Le Clariana (0300 - 0001 - 0001)
5 RUE MARC COURRIARD
74100 ANNEMASSE
Appartement n° 011471, porte n°7811, 1er étage, TYPE 4

Occupant : MME SAHIN YUKSEL 022897/5
dom : 0456816906 bur : 0632982162 port : 0758087226

Quantité

Forfait recherche fuite (C01201)

Forfait recherche de fuite dans immeuble ou logement comprenant petites réparations
selon devis mise en apprent du réseau EFS depuis gaine technique jusqu au sanitaire soit 28 ml

16,87 UNI

Je soussigné

Client :

atteste l'exécution des travaux décrits ci-dessus :

Date

Signature

SERVIMO SAVOIES
observations éventuelles:
Chemin des Marais - 73420 VOGLANS
Tél : 0479520882 - savoies@servimo.fr
www.servimo.fr

A RETOURNER SIGNE PAR LE CLIENT AVEC LA FACTURE

Les données à caractère personnel contenues dans le présent document sont protégées, leur utilisation est strictement réglementée.
La finalité de traitement concerne uniquement la réalisation des travaux décrits ci-dessus.